

CRÉATION

L'Association d'Aide Aux Victimes des Accidents des Médicaments a été fondée en 1992, suite au nombre de suicides de plus en plus élevés en France, imputables aux benzodiazépines.

Son Président: **Georges Alexandre IMBERT**, a été personnellement marqué par cette tragique réalité médicale.

Depuis la création de l'Association des témoignages alarmants nous sont parvenus, essentiellement en ce qui concerne la classe des médicaments appelés **Tranquillisants et Somnifères (Halcyon®, Valium®, Lexomil®, Rohypnol®, Stilnox®, Lysanxia® ...)**.

Nous constatons que les médecins ont tendance à prescrire, sans suivi psychologique, des substances toxiques sans grand intérêt thérapeutique semble-t-il, à des patients trop rapidement diagnostiqués.

Nous avons reçu également des témoignages concernant d'autres classes de médicaments ayant fait l'objet de retrait plus ou moins complet ?

Quinolones, Bactrim®, Distilbène®, Isomeride® Staltor® Bayer®, Cordarone® Roaccutane®, Corticoïdes, Sabril®, Vioxx®, Celebrex®, Zyprexa®, Vaccin c/hépatite B, les T.H.S., Agreal®, Mediator®, Avandamet®, Requip® ... qui provoquent actuellement : cancers, chocs mortels, myopathies, hypertensions pulmonaires, tendinites, infarctus, cécité...

Aussi incroyable que cela puisse paraître ces substances vénéneuses connues sont toujours autorisées, au même titre que les **BENZODIAZÉPINES**, qui sont devenues "remède miracle" ou plus exactement "drogue légale".

**TOUS ENSEMBLE, POUR LA DÉFENSE
DE VOTRE SANTÉ**

ADHÉREZ

INTERVENTIONS

**DEVANT L'AMPLEUR DES MASSACRES,
SUICIDES, TUERIES, ABUS SEXUELS,
ACCIDENTS DE LA CIRCULATION ET DU
TRAVAIL SOUS L'EMPIRE DES
BENZODIAZÉPINES**

Nous intervenons régulièrement :

- Auprès des Ministres de la Santé, qui se succèdent.
- Auprès des journalistes « spécialisés » dans le domaine médical...
- À la télévision dans plus de 250 émissions sur **Tf1, France 3, France 5, France 2, Canal +, M 6...** ; à la radio, **France Info, Culture, Europe 1, France Inter, R T L, BFM, RMC ...**

• Dans la Presse : **Elle, L'Express, Challenges, Le Figaro, France-Soir, Le Républicain Lorrain, Le Canard Enchaîné, Le Parisien, La Nouvelle République, Maxi, Libération, Le Pèlerin, Politis, La voix du Nord, La Provence Moto Magazine, l'Expansion, Marianne, Ouest France ...**

• Au Sénat et à l'Assemblée Nationale, et même au Palais de l'Élysée...

• Auprès de l'**Agence Française de Sécurité Sanitaire des produits de Santé** la **H.A.S.** et d'éminents Professeurs de pharmacologie et de psychiatrie.

• Auprès des services de Gendarmerie, de Police et aussi de Juges d'instruction...

Partout nous avons rencontré une réelle écoute, et la compréhension de patients dépendants aux **BENZODIAZÉPINES**, qui ont réussi avec l'aide de médecins, à changer de méthode thérapeutique. Ce qui est encore peu appliqué.

BUTS DE L'ASSOCIATION

• **PRÉVENIR** les Citoyens des dangers de certains médicaments aux effets indésirables et paradoxaux très graves mal indiqués dans les notices d'utilisation ou dans le dictionnaire **VIDAL®**

• **OBLIGER** les médecins à avertir du danger de dépendance des drogues légales, telles que **MORPHINE, L.S.D., BENZODIAZÉPINES (VALIUM®, LEXOMIL®, HALCYON®, ROHYPNOL®, TÉMESTA®, XANAX®, TRANXENE®, LYSANXIA®, STILNOX®...)**.

• **FAIRE INTERDIRE** de la prescription courante les tranquillisants et les somnifères, les anti-cholestérols, certains anti-douleurs et autres « produits de santé » trop actifs.

• **AIDER À FAIRE RÉVISER** les procès où ces médicaments ont été responsables de crises de violence ayant entraîné « mort d'homme ».

• **FAIRE RÉEXAMINER** la nomination des médecins experts judiciaires auprès des Tribunaux, et leur adjoindre des personnalités savantes non-médecins pour les dossiers sensibles.

• **FAIRE INDEMNISER** de manière équitable et automatique par les laboratoires pharmaceutiques ou les assurances, les victimes ou leur famille, suite à des accidents et maladies liés aux « **risques** » des médicaments repris dans le **R.C.P.** (dictionnaire **Vidal®**)

• **FAIRE POURSUIVRE** par la Justice les responsables sanitaires qui laissent sur le marché des médicaments dangereux pour la santé, dénoncer également les **médecins dealers, et les expertises judiciaires corporatistes...**

• **REPRÉSENTER** les utilisateurs, auprès des services de pharmacovigilance, et des **C.R.C.I.**, afin de s'assurer de leur bon fonctionnement et de leur intégrité. Engager des « **Actions Collectives** »...

01/04/2011